

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Subvention exceptionnelle Judo - DE_040_2024

Séance du jeudi 21 novembre 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 14 novembre 2024

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

vingt et un novembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

Représentés:

Absents: SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES, CHRISTELLE CHAUVET

Excusés:

Monsieur le Maire informe les membres présents d'une demande de subvention exceptionnelle en mairie.
Après délibérations, le montant suivant est attribué :
- Judo Club Mauriacois : 300 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2024 au compte 65748.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 22/11/2024
et publication ou notification du 22/11/2024

Le Maire,
A. DUJOLS



le Maire,
A. Dujols



La secrétaire de séance,
S. Gaillard

Date de transmission de l'acte: 22/11/2024
Date de réception de l'AR: 22/11/2024

015-211501754-DE_040_2024-DE
A G E D I